



Municipalité  
amie des aînés

Démarche MADA

## La Ville de Brossard officiellement certifiée *Municipalité amie des aînés*

**Brossard, le 24 janvier 2014** – La Ville de Brossard a reçu sa certification *Municipalité amie des aînés* (MADA) du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, qui donne suite à la l'adoption, le 17 septembre dernier, de son *Plan d'action 2014-2016* destiné aux aînés.

Rappelons que le *Plan d'action 2014-2016* de Brossard propose huit axes d'intervention auxquels sont rattachés plusieurs objectifs. La Ville a entamé son travail en matière d'accessibilité, d'information, d'éducation, d'habitation, de mobilité, de sécurité et de vie sociale et compte réaliser plus d'une cinquantaine d'actions d'ici les trois prochaines années.

Le vieillissement de la population est une réalité qui préoccupe grandement l'administration. Le groupe des 65 ans et plus représente actuellement près de 20 % de la population brossardoise.

Pour consulter le document du *Plan d'action 2014-2016*, visitez le **brossard.ca**.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6300